



Portail Familles des services périscolaires et extra-scolaires Tutoriel inscription garde alternée

Attention : cette opération ne peut être effectuée au cours du mois engagé ; elle doit toujours être réalisée pour le mois suivant

1. aller sur l'onglet enfant puis sur « **gestion des services** »
2. supprimer les services existants :

Gestion des services pour LAC

Enregistrer Retour

Etablissement : SERRIERES - Ecole Publique Classe : CLASSE 71 Période : 2020-2021 Service Valide : En Cours

Inscription	Service	Classe	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Date Début	Date Fin	Responsable
<input type="checkbox"/>	Serrières - garderie matin	CLASSE 71	<input type="checkbox"/>	02/07/2021	06/07/2021	LAQ						
<input type="checkbox"/>	Serrières - garderie soir	CLASSE 71	<input type="checkbox"/>	02/07/2021	06/07/2021	LAQ						
<input type="checkbox"/>	Serrières Repas	CLASSE 71	<input type="checkbox"/>	02/07/2021	06/07/2021	LAQ						

Services 2020-2021

Etablissement	Service	Groupe/Classe	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Date Début	Date Fin	Responsable	Création
SERRIERES - Ecole Publique	Serrières - garderie matin	CLASSE 71	<input type="checkbox"/>	01/09/2020	06/07/2021	LAQUET ANAIS	08/07/2020						
SERRIERES - Ecole Publique	Serrières - garderie soir	CLASSE 71	<input type="checkbox"/>	01/09/2020	06/07/2021	LAQUET ANAIS	08/07/2020						
SERRIERES - Ecole Publique	Serrières Repas	CLASSE 71	<input type="checkbox"/>	01/09/2020	06/07/2021	LAQUET ANAIS	08/07/2020						

3. toujours dans « **gestion des services** », sélectionner
 - a) les services pour l'inscription
 - b) la classe
 - c) « **GARDE ALTERNEE** » → puis aller sur le **calendrier**

Gestion des services pour TEST MALIK

Enregistrer Retour

Etablissement : SERRIERES - Ecole Publique Classe : CLASSE 71 Période : 2021-2022 Service Valide : En Cours

Inscription	Service	Classe	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Date Début	Date Fin	Responsable
<input checked="" type="checkbox"/>	Serrières - garderie matin	CLASSE 71	<input type="checkbox"/>	02/07/2021	06/07/2021	GARDE ALTERNEE						
<input checked="" type="checkbox"/>	Serrières - garderie soir	CLASSE 71	<input type="checkbox"/>	02/07/2021	06/07/2021	TEST-SIEJ SIEJ						
<input checked="" type="checkbox"/>	Serrières Repas	CLASSE 71	<input type="checkbox"/>	02/07/2021	06/07/2021	TEST-SIEJ SIEJ						

4. à partir du calendrier, il s'agit de définir les périodes de garde pour le papa et la maman :

- soit en sélectionnant semaine Paire/Impaire
- soit en définissant manuellement des périodes (pointer et glisser le curseur de la souris) ; ces périodes peuvent être copiées sur une période donnée.

Fermer

Calendrier de garde : TEST MALIK - Serrières - garderie matin

TESTX
TESTX In ou Non TEST-SIEJ SIEJ

Aucune sélection
Tout sélectionner
Sélectionner les semaines paires
Sélectionner les semaines impaires

Juillet 2021

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Puis affecter la garde alternée sur tous les services et cliquer sur « **Enregistrer** »

Dès lors que l'année est engagée et que le service est facturé, suivre la procédure suivante :

1. avant de créer le service en garde alternée : créer une nouvelle inscription identique à celle existante dans chaque service pour la période suivante : [début d'année scolaire → fin du mois engagé]
ces services sont à attribuer au parent déjà facturé.
2. créer le service en garde alterné pour la période suivante [mois M+1 → fin d'année scolaire]
3. supprimer le service existant (celui créer en début d'année)

ATTENTION : cette opération affecte les réservations effectuées sur les services

- avant supprimer les services existants, il est préférable de prendre note des réservations effectuées par la familles
- sinon, il sera nécessaire de demander à la famille d'inscrire à nouveau son enfant sur les services réservés auparavant.

Ex. de modification de services et création d'une garde alternée :

Ecole de Félines : Mme B. demande que les factures de son fils Emile soient partagées entre elle et le papa et que M. D. puisse effectuer des réservations lorsqu'il a la garde de son enfant. Cette demande est effectuée le 5 janvier.

1. Le mois est engagé ; la modification pourra être prise en compte à partir du 1^{er} février.
2. Création du compte de M. D. (le cas échéant)
3. partage de l'enfant entre les 2 parents
4. si nécessaire, prendre de note des réservations déjà effectuées par la famille
5. dans « gestion des services » - modification des inscriptions de la façon suivante :
 - a) inscription d'Emile sur les services du 02/09/2021 au 31/01/2022 – Responsable : Mme B.
 - b) inscription d'Emile sur les services du 02/02/2022 au 07/07/2022 – Responsable : Garde alternée (définir la garde dans le calendrier)
 - c) suppression du service créer pour la période du 02/09/2021 au 07/07/2022

Rappel : inscription familles / enfants / services

Voir tutoriel n°1. [Inscription Familles / Enfants / Ecoles / Services](#) – page 9 à 12